

**A Toulouse, le 19 Mai 2008**

## **L'APRES MEAULTE & St NAZAIRE**

### **FO veut garder le cap**

Quelles sont les conséquences chez LATECOERE de la décision prise par EADS de conserver au sein du groupe, dans une filiale 100% Airbus, les sites de Méaulte et de Saint-Nazaire ?

- Nous ne sommes pas encore une société de rang 1 dans l'Aérostructure.
- Nous aurons plus de mal à nous positionner sur des pièces complexes en matériaux composites.
- Notre endettement ne nous permet pas de prendre d'autres affaires en partenariat.
- Notre actionnariat reste extrêmement dilué avec 75% dans le domaine public.

De plus notre couverture Dollar se termine en juin 2008.

Nous en revenons donc au point d'il y a un peu plus d'un an et FO LATECOERE reste ce qu'il a toujours été : un syndicat et se doit de revendiquer :

- L'emploi chez LATECOERE.
- L'accord salarial 2008.

**Concernant l'emploi**, pour la première fois au cours d'un comité d'entreprise chez Latécoère les salariés ont été classés en deux catégories : Les bleus et les blancs. Pour FO ceci est inacceptable. **Nous sommes tous, de l'ouvrier à l'ingénieur, des salariés de la société, et l'important c'est d'être solidaire.**

FO a demandé à maintes reprises la mise en place d'un accord Latécoère de GPEC (Gestion de l'Emploi des Carrières et des Compétences). Ces demandes sont restées lettre morte. La Direction se dit intéressée, mais par manque de temps, de volonté, n'a pas répondu à nos attentes. Pour FO un accord de ce type aurait pu permettre de sauver des emplois et ne pas se retrouver devant **une décision unilatérale** : "non-renouvellement des CDD et des intérimaires"

Les salariés que nous représentons **ne sont en rien responsables** des décisions d'EADS, certains CDD arrivent à échéance. Pour FO, il y a des compétences acquises à ne pas perdre. Le plan de charge est en croissance et il faudra bien faire le travail. FO est déterminée à faire entendre cette position à la Direction.

Le chapitre de l'emploi est également lié aux transferts de charges vers les pays low cost, en effet la Direction dit « *c'est la seule solution* ». Pour FO avant de décider

que la seule solution est de déshabiller et d'affaiblir LATECOERE il serait plutôt nécessaire de regarder :

- Ce que coûte le transfert d'une chaîne?
- L'existence ou non d'alternatives en interne.
- La compétitivité évaluée en termes de prix rendu au pied de la chaîne d'assemblage et de réactivité globale du fournisseur, par rapport à l'interne.
- La valeur ajoutée par rapport aux verrous technologiques et pérennité des capacités industrielles de LATECOERE.

FO Latécoère exige un projet industriel assurant la pérennité des sites et des emplois et restera extrêmement vigilant quant à l'évolution du niveau de sous-traitance interne (intérim, in-situ...), d'externalisation et de transfert d'activités

**En ce qui concerne l'accord salarial**, FO a effectué la demande d'ouvrir les négociations annuelles obligatoires, conformément à l'article L321-27 du Code du Travail, auprès de la direction le 28 mars 2008.

Le Code du Travail précise dans son article L132-28 que l'ouverture de la négociation doit s'effectuer dans les quinze jours qui suivent la demande. Le projet de rachat de Méaulte et de St Nazaire ville était dans toutes les têtes et nous avons bien compris et l'avons accepté que nous prendrions un peu de retard.

La décision prise par EADS n'est pas celle souhaitée par la société LATECOERE. Il n'en reste pas moins que les salariés se sont largement investis dans l'ensemble des projets en 2007 et 2008, comme le confirme ci-dessous le communiqué du Président du Directoire :

*Je tiens à remercier les équipes qui ont travaillé avec conviction sur ce projet, dans un excellent esprit de coopération avec leurs homologues d'Airbus. Je tiens aussi à remercier les équipes du groupe Latécoère qui ont continué d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise pendant toute cette période.*

Pour FO, nous demandons l'alignement salarial sur AIRBUS, nous avons accepté l'an dernier la distribution en une seule fois en raison du retard chez AIRBUS et chez LATECOERE dans un second temps, mais cette année nous souhaitons obtenir les mêmes dates et les mêmes ratios.

FO demande l'ouverture des négociations chez LATECOERE et revendique l'alignement sur les pourcentages d'AIRBUS.